

31^{ème} édition

Festival BD

Perros-Guirec

12 & 13
avril 2025



— RÈGLEMENT —

ARTICLE 1

Le concours **Jeunes Talents Le Télégramme**, organisé par le festival BD de Perros-Guirec, est ouvert à tous les dessinateurs **amateurs (non publiés) de plus de 15 ans.**

ARTICLE 2

Le thème du concours 2025 est :
“ **PREMIÈRES FOIS** ”

ARTICLE 3

À partir de ce thème, les concurrents devront réaliser une planche (**1 seule planche**) de format **A3 (297 x 420 mm), en couleur ou en noir et blanc.**

Le choix du style est libre : fantastique, humoristique, policier, poétique, historique, science-fiction...

Le choix de la technique également : aquarelle, peinture, numérique...

ARTICLE 4

Cinq planches seront récompensées.

La planche du premier prix sera publiée dans le journal LE TÉLÉGRAMME.

Cinq BD et cinq tablettes graphiques, ainsi que quelques surprises, récompenseront les gagnants.

Les résultats seront communiqués par courrier, sur facebook et sur le site internet du festival **à partir du 1^{er} avril.**

Les prix seront à retirer pendant le festival.

ARTICLE 5

Les planches devront être déposées ou expédiées au service **Culture, et Vie Associative 12 Rue des 7 îles, Mairie - BP 147 - 22700 Perros-Guirec, au plus tard le 24 février.** Il sera indiqué **LISIBLEMENT au dos et au centre de la planche les** : nom, prénom, âge, adresse, téléphone, mail du ou des auteurs.

ARTICLE 6

Le jury du concours Jeunes Talents, désignera les gagnants selon les critères suivants :

→ Qualité graphique,

→ Originalité du scénario,

→ Respect du thème,

→ Respect du règlement et des consignes de présentation.

ARTICLE 7

Les planches des concurrents seront exposées lors du festival. La remise des prix aura lieu pendant le festival au Palais des Congrès de Perros-Guirec. Les planches seront retournées sur demande à leurs auteurs à l'issue du festival.

ARTICLE 8

Le simple fait de participer à ce concours entraîne l'acceptation pleine et entière du présent règlement.



Retrouvez toutes les informations
sur notre site internet

